REPUBLIQUE	DU	SENEGAL
REPUBLIQUE		

MEF/DPS

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Dakar,

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DE LA CONVENTION MEF/MDS mars 2004

Dans le cadre de la convention entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère du Développement Social, la principale mission de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) est de mettre en place un système de gestion de l'information sur la pauvreté. Cette mission prévoit :

- La poursuite de la réalisation de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM
- L'équipement de l'observatoire des conditions de vie des populations ;
- La mise en place d'une base de données (milieu urbain/rural) et d'un tableau de bord sur les indicateurs sociaux;
- La réalisation d'une enquête de suivi ;
- La mise en place du réseau producteurs/utilisateurs des indicateurs de développement;
- L'élaboration d'une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) et d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC).

Ce document fait le point des activités de la convention AFDS/DPS durant l'année 2003 et dégage les perspectives pour l'année 2004.

En ce qui concerne l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II), les travaux ont été marqués par l'apurement des données et l'élaboration des premières analyses qui ont abouti à la publication d'un premier rapport.

S'agissant de l'Observatoire, les études qui étaient annoncées en vue de mener un diagnostic de la situation et de proposer une architecture définissant les besoins en termes d'équipement et ressources humaines ont été finalisées. Comme suggéré par la mission de supervision de la Banque Mondiale, il a été retenu d'un commun accord de coordonner les activités prévues par la DPS et la Cellule de Suivi des Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MEF (CSPLP/MEF) en matière de MCS et de Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC). Les activités relatives au Réseau Producteurs/Utilisateurs d'Informations seront exécutées dans le cadre de la mise en œuvre de l'OCV.

Pour non-disponibilité des fonds attendus du fait d'incompréhensions dans les procédures de décaissement, les travaux prévus dans certaines activités de la convention n'ont pas démarré comme planifié dans le Programme d'Opérations et le Bilan Annuel (POBA) présenté en octobre 2002 après la mission de supervision de la Banque Mondiale. Il s'agit de l'Enquête de Suivi de Pauvreté, de la Base de Données sur les Infrastructures Socio-Economiques des Communes Urbaines,.

I. BILAN DES ACTIVITES DE 2003 :

1. L'ENQUETE SENEGALAISE AUPRES DES MENAGES (ESAM II)

Au terme de la retraite organisée à Tivaouane pour l'exploitation de l'ESAM II, les travaux d'apurement des données se sont poursuivis à la faveur de la rallonge accordée pour le maintien du personnel contractuel. Ces travaux ont été finalisés aussi bien pour la première que la seconde phase. La base de données a été préparée et transmise à la Banque Mondiale. Les tableaux ont été préparés au cours de cette année et ont fait l'objet d'un rapport préliminaire sur «La pauvreté au Sénégal, de la dévaluation de 1994 à 2001-2202 », élaboré en collaboration avec la Banque Mondiale. Ce rapport qui porte principalement sur les tendances, le profil, la perception et les déterminants de la pauvreté présente notamment des estimations comparables de l'incidence de pauvreté et des inégalités en utilisant des données des enquêtes ESAM I de 1994-95 et ESAM II de 2001-2002.

2. L'OBSERVATOIRE

Le Gouvernement du Sénégal a entamé depuis octobre 2002, avec l'appui financier et technique du PNUD, la conception d'un Observatoire sur la Pauvreté, les Conditions de Vie et le Développement humain (OCV).

Les objectifs généraux dudit Observatoire sont de suivre la pauvreté et les conditions de vie, de prévoir/évaluer les impacts de certaines politiques clés de développement sur les conditions de vie de la population, de diffuser les données et informations ainsi obtenues au niveau national et régional auprès des décideurs et des intervenants de la société civile.

Le financement obtenu du PNUD a permis de disposer des compétences techniques nationales et internationales nécessaires à la réalisation des études préalables à la définition et à la mise en place de cet observatoire.

Le travail s'est déroulé en une phase d'analyse-diagnostic de la situation et une phase de définition pour l'Observatoire d'une architecture adaptée au contexte sénégalais. Cinq rapports ont été produits respectivement sur l'évaluation des besoins d'informations et le suivi-évaluation, l'environnement informatique, la communication et la proposition technique d'architecture.

Ainsi, faisant suite à la phase d'analyse diagnostic de la situation du suivi évaluation des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain en 2002 (identification des besoins d'information, des politiques et méthodes de collecte, des environnements informatiques et des moyens existants) d'une part, et de celle de définition d'une architecture technique de l'observatoire d'autre part, un séminaire de validation a été organisé en juin 2003. Ce séminaire, qui a regroupé la plupart des parties prenantes de l'OCV, a permis de discuter les propositions des consultants, d'adopter l'architecture à mettre en place et de donner des indications sur les équipements et leurs spécifications techniques, les ressources humaines, les délais de mise en œuvre et certains coûts.

Les principales recommandations portent sur une réorganisation de l'existant pour disposer d'un système d'information capable, dans un premier temps, de satisfaire la demande prioritaire des principaux utilisateurs y compris le suivi intégré des indicateurs du DSRP et des OMD. Les réflexions ont aussi porté sur le document de projet pour un plan de financement de l'OCV, sur le plan de formation et son contenu ainsi que sur les termes de référence de certains personnels à recruter.

Les travaux se sont poursuivis avec l'appui des consultants internationaux et ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action à court terme, conformément aux recommandations du séminaire de validation.

Aussi, dans le cadre d'un montage financier pour la mise en place et le fonctionnement de l'Observatoire, l'appui en équipement que l'AFDS apporte à la DPS dans le cadre de la convention, peut bien s'exécuter sur certains types d'équipement identifiés du fait de la validation de l'architecture par l'Etat et les différents partenaires.

En outre, avec des moyens propres, la DPS a recruté un statisticien et un économiste pour l'actualisation de la Banque des Indicateurs Socioéconomiques (BADIS) et le Tableau de Bord de la Situation Sociale du Sénégal (TBSS) des années 2001 et 2002. Ces contractuels avaient pris part à l'actualisation des mêmes documents pour les années 1996 à 2000.

3. <u>LA BASE DE DONNEES SUR LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES URBAINES</u>

Même si les travaux n'ont pas démarré, il convient de noter que la DPS avait élaboré et envoyé les TDR des consultants à l'AFDS pour observations et validation. Conformément aux recommandations de la dernière mission, l'équipe de la DPS avait aussi rencontré les responsables du Projet Urbain pour prendre connaissance des travaux déjà effectués dans ce domaine dans la région de Dakar en vue de s'inspirer de la méthodologie utilisée et de capitaliser les acquis de cette réalisation. Le résultat immédiat attendu de cette concertation est une révision des TDR déjà préparés, si, à la suite des discussions une amélioration de la démarche adoptée et du contenu de la base de données s'avérait utile.

En tout état de cause, le nouveau calendrier de cette opération devrait s'intégrer dans le programme d'activités de l'Observatoire.

4. L'ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE

L'ESAM II est une enquête lourde qui a permis d'approfondir nos connaissances sur le comportement des ménages en terme de dépenses et de consommation. Elle permet une analyse objective de la pauvreté, la définition d'un profil de pauvreté et une caractérisation des pauvres et des non pauvres.

Pour pallier la lourdeur des enquêtes de type budget consommation classique comme l'ESAM II, l'enquête de suivi est conçue comme une enquête légère dont le contenu serait une synthèse du Questionnaire Unifié des Indicateurs de développement (QUID), l'Enquête de perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS) et de l'Enquête sur les Priorités (ESP). La collecte des données devrait être étalée sur quatre mois avec une saisie parallèle pour raccourcir la durée de l'exploitation informatique et par suite les délais de mise à disposition des résultats.

Cependant, la transmission des documents relatifs à la note budgétaire et au Plan d'activités de l'année 2003 n'ont pas fait l'objet de suite pour permettre d'engager les opérations.

5. <u>ELABORATION D'UNE MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE et MEGC:</u>

Dans le cadre de la convention DPS, il est entrepris la réalisation d'une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) comme cadre d'analyse des effets, des politiques économiques. Son principal objectif est de retracer l'ensemble des revenus et dépenses de l'économie afin de faire apparaître les mécanismes de répartition.

Pour répondre également aux préoccupations de la CSPLP/MEF (élaboration des MCS pour les différentes régions du Sénégal) et de l'AFDS (suivi et analyse au niveau régional), il a été retenu de mettre en application les recommandations de la mission de supervision de la Banque Mondiale intervenue en octobre 2002, en harmonisant les actions prévues dans ce cadre.

Aussi, les termes de référence ont été modifiés pour intégrer l'élaboration des MCS régionaux, en priorité dans les régions où intervient l'AFDS. (Dakar, Fatick, Kaolack et Kolda). Des séances de travail avec la CSPLP ont permis de retenir comme point essentiel, l'organisation d'un atelier de lancement des travaux dans le courant du mois d'avril 2004.. A l'occasion de celui-ci, la matrice de comptabilité sociale sera présentée en vue d'imprégner l'ensemble des agents impliqués. Cet atelier va également permettre de valider les termes de référence élaborés à l'effet. A terme, les acteurs régionaux, les agents de la DPS et de l'AFDS impliqués au niveau régional, vont se familiariser avec la méthodologie. Ces derniers pourront apporter, au cours de cet atelier prévu dans le courant du mois d'avril 2004, leur contribution à partir de leur expérience de terrain, afin de parfaire la méthodologie d'élaboration des MCS.

Un programme d'actions a été mis en place de concert avec la CSPLP/MEF. Il a été convenu de l'intégrer dans celui de la Cellule qui se chargera de coordonner l'opération.

II. PERSPECTIVES DE 2004 :

Les actions de la DPS dans le cadre de la convention avec l'AFDS seront concentrées en 2004 autour de deux principaux pôles :

• La finalisations des opérations relatives à l'ESAM

L'équipement de l'Observatoire.

1. L'ENQUETE SENEGALAISE AUPRES DES MENAGES (ESAM II)

A la suite du premier rapport publié, la DPS a entrepris l'élaboration du rapport de synthèse. Ce rapport prévoit d'aborder notamment les thèmes relatifs aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages, l'éducation, la santé et la nutrition, l'emploi, les transferts volontaires des ménages, les dépenses et consommations des ménages ainsi que la migration. Les différentes contributions des cadres de la DPS doivent faire l'objet de discussions au cours d'un atelier en vue de leur correction et de leur intégration dans ce rapport qui devrait sortir comme produit de cette retraite dont l'organisation est prévues au cours du second trimestre de 2004 hors de Dakar. Elle pourra être financée par la demande de réallocation (DRF objet de la facture n°12 du 30/09/2003 par lettre n° 705/MEF/DPS du 16/03/03, d'un montant de 11 038 072 F CFA, non encore alimentée.

A l'issue de ces travaux, le rapport de synthèse finalisé devrait faire l'objet d'un séminaire de présentation durant le troisième trimestre de 2004 pour un coût programmé de 16.898.276 francs CFA dans le budget de ré-allocation.

Par ailleurs, la confection de CD ROM est programmée pour assurer une large diffusion des résultats de l'enquête.

2. L'OBSERVATOIRE

La DPS a mis au point un Plan d'Action pour le démarrage des activités stratégiques de l'Observatoire des Conditions de Vie, de la Pauvreté et du Développement Humain (OCV).

La phase prochaine consistera principalement à élaborer un document de projet pour le financement du développement d'un système d'aide à la prise de décision pour le suivi des conditions de vie, la pauvreté et le développement humain.

Vu les attentes pressantes des utilisateurs et la nécessité d'appuyer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté pilotée par la cellule de suivi stratégique du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), les différents partenaires sont convenus de démarrer sans tarder, sur la base du financement mis à disposition par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), notamment pour le recrutement d'experts de l'OCV et l'appui financier prévu dans le cadre de la convention avec l'AFDS pour l'achat des équipements de l'OCV, et sous l'hypothèse que l'appui des autres bailleurs suivra.

Ce plan d'action préconise le démarrage des activités stratégiques par la prise en charge immédiate des équipements et matériel informatique (AFDS) à hauteur de 110 millions de francs CFA, de l'assistance technique et de la formation nécessaires à la construction d'un entrepôt de données (PNUD), principal outils de l'OCV pouvant permettre un suivi efficace des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain.

Les Objectifs

Les objectifs visés seront planifiés dans le temps pour tenir compte des disponibilités financières:

A court terme, le projet vise à construire un entrepôt de données, objet du présent plan d'action qui consiste, dans l'immédiat, à améliorer la capacité technique de la DPS et celle d'autres ministères techniques, à traiter, analyser et publier dans les délais, des informations pertinentes et exactes à des fins de suivi et d'aide à la prise de décision sur les stratégies de réduction de la pauvreté par exemple. Il devrait permettre également la définition et la sélection des indicateurs pertinents pour le suivi des conditions de vie et de la pauvreté, selon une démarche élargie et consensuelle.

A long terme, le projet devra assurer la promotion de la planification et la prise de décision à travers le développement d'un système d'information fonctionnel et durable pour le suiviévaluation des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain.

Les résultats attendus

Les extrants ou résultats attendus seraient la création d'un système d'information fonctionnel, avec des règles d'opération, des bases de données, une infrastructure de support et des applications utilisateurs. Des procédures clairement définies permettant de charger les données dans le système après transformation et validation à des fins d'analyse et de production de rapports et tableaux ainsi que des procédures d'analyse et de dissémination de données sur la pauvreté seront réalisées avec l'appui de l'Observatoire.

Les indicateurs de réalisation:

D'une part, une amélioration de la stratégie de réduction de la pauvreté, une meilleure conception des politiques, programmes et projets de lutte contre la pauvreté, des décisions gouvernementales plus transparentes à travers un meilleur accès à l'information;

D'autre part, la mise à la disposition des utilisateurs d'indicateurs pertinents par le biais de rapports par intranet et internet, des publications, des bases de données en ligne, etc ;

Enfin, la création d'un pool d'agents et utilisateurs techniquement bien formés pour piloter, gérer et utiliser le système en place.

Les activités informatiques incluent aussi l'amélioration de la Live Data Base (LDB) et le transfert sous un format Access de toutes les bases de données existantes/observatoires sectoriels, y compris celles des enquêtes, ainsi que la connexion progressive des ministères chargés de l'Education, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement, etc.

Parallèlement aux aspects informatiques ci-dessus, il sera nécessaire d'entreprendre des actions de collecte pour l'actualisation de la Banque de Données des Indicateurs Sociaux (BADIS), l'harmonisation des concepts et définition, l'homogénéisation des différentes bases de données d'enquêtes, notamment en termes d'indicateurs, codes et nomenclatures pour disposer de séries chronologiques permettant une analyse longitudinale, la mise à disposition dans de meilleurs délais, des indicateurs clefs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour un meilleur suivi de la pauvreté.

En outre, le projet inclut l'appui à l'analyse des bases de données existantes telles que l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM), le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID), l'Enquête de Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS), l'Enquête 123 sur l'Emploi, le Secteur informel et la Consommation des ménages, entre autres, l'appui technique et le renforcement des capacités d'observatoires et systèmes d'information existants et devant être connectés à l'OCV.

Enfin, les activités visées devront aussi aider à la préparation des rapports de progrès du DSRP et celle des rapports de progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).